



BULLETIN MUNICIPAL

LEDENON

AVRIL 2023
EDITION N°35

**LÉDENON SE TOURNE VERS L'AVENIR EN
S'ÉQUIPANT DE COMMERCES DE PROXIMITÉ.**

LE MOT DU MAIRE



“

Chères Lédénonnaises, Chers Lédénonnais,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente la nouvelle version de notre, très attendu, bulletin municipal. J'ai souhaité mettre à l'honneur les actualités concrètes de notre village tant d'un point de vue festif et associatif que d'un œil technique avec notamment, les finances, travaux, le PLU et les divers projets du village.

Les points importants à venir étant: la concrétisation du pôle commerces sur le secteur Létino avec des travaux qui avancent comme annoncé, l'achèvement du programme des travaux des logements sociaux (face au cimetière) ainsi que leur attribution, et les divers travaux de voiries.

Enfin, vous trouverez dans ce bulletin l'article dédié à la modification des noms des rues et des numérotations, imposés par la loi 3DS. J'en profite pour convier chacun d'entre vous à assister à la réunion publique sur le sujet qui aura lieu le 21 avril 2023 à 19h.

Les beaux jours approchant, j'invite tout un chacun à débroussailler les abords de son logement afin de limiter les risques d'incendie. Un article sur le PCS dans le bulletin détaille les bonnes pratiques en la matière. Nous savons pouvoir compter sur le bon sens et les bonnes pratiques de tous.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture,

Bel été à tous,

Sincèrement, *Frédéric Beaume*

Maire de Lédénon

AU SOMMAIRE

RÉTROSPECTIVE DES ÉVÈNEMENTS

VIE ASSOCIATIVE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PROJET D'ADRESSAGE

LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

ECLAIRAGE ET CONSOMMATION

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

CCAS

L'AGENDA DES ÉVÈNEMENTS

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

"SOUS L'ÉGIDE DE MONSIEUR LE MAIRE"

Commission finances



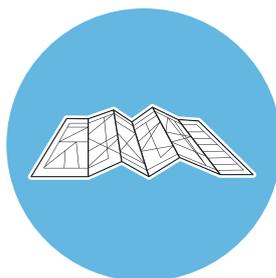
Christophe ZARRAGOZA
Arthur FERRAZZANO
Patricia RIERA
Allissia BROBST
Morgane MUARD

Commission travaux



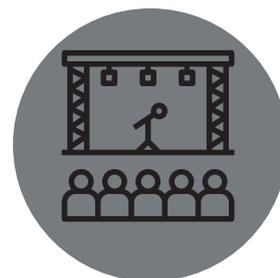
Arthur FERRAZZANO
Christophe ZARRAGOZA
Aurélié GOUSSET
Patricia RIERA
Yannick ODIARD
Benoit MASSUELLE
Dominique RANC

Commission urbanisme



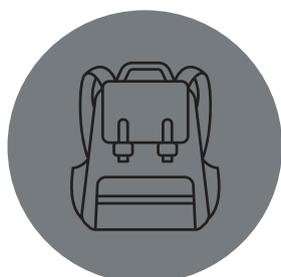
Patricia RIERA
Christophe ZARRAGOZA
Arthur FEZZAZZANO
Lydie HEBERT
Dominique RANC

Commission animation et loisirs



Christophe GUIRAUD
Aurélié GOUSSET
Stéphane LLETI
Benoit MASSUELLE
Nicolas MIRA
Gil DEBELLONI

Commission affaires scolaires



Lydie HEBERT
Stéphane LLETI
Benoit MASSUELLE
Aurélié GOUSSET

Commission commerce & artisanat



Christophe ZARRAGOZA
Patricia RIERA
Morgane MUARD
Dominique RANC

Commission affaires sociales, crèche & centre aéré



Martine PONS
Frédéric BEAUME
Chantal DECLE LOPEZ
Lydie HEBERT
Frédéric OSINSKI

Commission protocole, culture et communication



Aurélié GOUSSET
Chantal DECLE LOPEZ
Lydie HEBERT
Morgane MUARD

Lédenon, le bulletin Communal n°35 - Avril 2023

Tirage à 800 exemplaires

Comité de lecture: Patricia RIERA, Lydie HEBERT

Responsable de la rédaction: Aurélié GOUSSET

Directeur de la publication: Frédéric BEAUME

Impression: SEDI EQUIPEMENT UZES

Photos: M.GOSSELIN, Mme GOUSSET, Mairie, Associations.

COORDONNÉES



04 30 06 53 40



MAIRIE@LEDENON.FR



MAIRIE DE LEDENON



WWW.LEDENON.FR

RÉTROSPECTIVE

"RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'HIVER, ORGANISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ"

NOËL À L'ÉCOLE

Offert par la municipalité, le spectacle de l'école a réuni tous les enfants en salle des fêtes, permettant d'offrir un goûter et un livre en cadeau de Noël.



LE REPAS DES AINÉS

Un joli moment de partage lors du repas des aînés offert par la municipalité au mois de décembre. Les enfants du conseil municipal se sont associés à l'événement en dévoilant une belle chorégraphie.



VENI VICI

Organisée au mois de Novembre, la VENI VICI est, cette année encore, passée par notre beau village !



CONCERT LA RITOURNELLE

Dans le cadre des festivités de fin d'année, l'association a organisé un très joli concert dans l'église, la mairie s'y est associée offrant le vin chaud.



CONCOURS DE CRECHES

Bravo à tous les participants de cette année, toujours aussi nombreux et merci à Mme ROCCHIA pour la confection des lots !



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Bravo aux 9 enfants élus au conseil municipal des enfants.



RÉTROSPECTIVE

"RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'HIVER, ORGANISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ"

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Bravo au conseil municipal des enfants pour leur investissement lors de cette cérémonie du 11 novembre !



PESTACLE DE L'AGGLO

L'agglo associé à la commune a offert un chouette spectacle aux petits (comme aux grands). Blanche neige décongelée de la CIE BAO ! Que de rires !



INTERVENTION ONF

La DDTM a mandaté l'ONF afin de procéder à la remise en état d'une parcelle communale impactée par l'incendie du mois de juin.



GARD 'O FESTIVAL

Dans le cadre du Gard 'o festival, L'ESCAL, à organisé une journée festive dans le parc, offrant, jeux de société, spectacle médiéval et buvette tenue par les aînés !



NOEL DES EMPLOYÉS

Le traditionnel Noël des employés municipaux et des bénévoles de la bibliothèque s'est déroulé dans une ambiance conviviale.



CÉRÉMONIE DES VOEUX

Le maire et les élus ont souhaité leurs meilleurs vœux aux habitants lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.



VIE ASSOCIATIVE

PETIT RETOUR EN ARRIÈRE SUR LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

LOTO DE LA PAROISSE

Le loto de la paroisse organisé le 12 février a connu un vif succès.



SOLENNITE DE NOEL

Le 24 décembre a eu lieu la messe de Noël dans notre église.



LOTO DE L'APAE

Le nouveau bureau de l'APAE a organisé son premier loto le 22 janvier 2023! Une salle comble, les parents et habitants ont joué le jeu !



MARCHÉ DE NOËL

L'APAE & LI GINESTES ont organisé le marché de Noël de Lédénon, malgré le froid glacial ce fut un sympathique moment !



LA BOULE DU CASTELLAS

Résultats du classement du championnat par points
Saison 2022 - 68 participants sur 17 concours

Séniors:

1er Taboul Manuel: 113 pts / 2ème Rey Damien: 103 pts / 3ème
Sonzogni Sébastien: 101 pts

Féminines :

1ère Chautard Annie: 53 pts / 2ème Augras Natacha: 31 pts

Espoirs: Allali Ruben: 59 pts

Fair-play: Iser Aurélien: 42 pts

Vainqueurs:

1er Challenge souvenir : Patrick Naëgelin & Julien Boyer.
Allali Ruben & Rey Damien.

28ème Challenge souvenir : Serge Vaillant & Jean Pricack.
Chautard J-François & Taboul Manuel.

32ème Coupe du Parc:
Goret Bernard & Belaviqua J- Claude.



LES AMIS DE L'AQUEDUC ROMAIN

FAN D'HISTOIRE, D'ARCHÉOLOGIE ? Rejoignez l'association

Adhésion annuelle de 16€ reversée dans les activités
Renseignements et inscriptions uniquement par mail
chantaldominique.garcia@gmail.com



8 À 99
ANS

Retour sur les activités de 2022

Mai : Journée pique-nique à La Combe des Bourguignons
Septembre : Sortie à Toulon, sa rade, la ville.

Novembre : Conseil d'administration avec conférence de la romancière
Mireille Pluchard suivi d'un repas au Bistrot.

1er février : vœux de l'association avec annonce du programme.

AGENDA DES ASSOCIATIONS

L'APAE

Association des parents et amis de l'école

DIMANCHE 16 AVRIL 2023 : LOTO DES ENFANTS

VENDREDI 12 MAI 2023 : CRÊPERIE

VENDREDI 30 JUIN 2023 : FÊTE DE L'ÉCOLE & KERMESSE



LES AMIS DE L'AQUEDUC ROMAIN

22 AVRIL 2023 - CHÂTEAU DE ST PRIVAT

JOURNÉE AVEC APÉRITIF OFFERT, PIQUE-NIQUE SORTI DU SAC
VISITE GUIDÉE DU PARC, DU CHÂTEAU ET DE LA CHAPELLE
RÉSERVÉ UNIQUEMENT AUX ADHÉRENTS, OUVERT À TOUS APRÈS ADHÉSION



30 SEPTEMBRE 2023 - CHÂTEAUNEUF LES MARTIGUES, GROTTÉ COSQUER

MUSÉE DES AMIS DE CASTRUM VETUS (PRÉHISTOIRE) SUR LES RIVES DE L'ÉTANG DE BERRE ET LE LITTORAL MARSEILLAIS DÉJEUNER AU RESTAURANT APRÈS-MIDI : VISITE DE LA RECONSTITUTION DE LA GROTTÉ COSQUER À MARSEILLE

79€ PAYABLES EN DEUX VERSEMENTS, 89€ POUR LES NON-ADHÉRENTS



CLUB DE GYM - GV LÉTINO

SAMEDI 22 AVRIL 2023 :

VENEZ ZUMBER À LA SALLE DU PARC AVEC AMBRE (COACH DU CLUB GV LETINO). STAGES OUVERTS À TOUS.

→ STAGE ENFANTS (6 À 10 ANS) 9H30-10H30
→ STAGE ADULTES 11H-12H30

COURS ADAPTÉ AUX DÉBUTANTS ET INTERMÉDIAIRES.
PARTICIPATION DE 5 € DEMANDÉE PAR COURS.
PRÉVOIR TENUE DE SPORT, BASKETS, SERVIETTE ET BOUTEILLE D'EAU.



RENSEIGNEMENTS :
CLUBGVLETINO@GMAIL.COM
TEL 06 25 36 10 60

VIVRE À LÉDENON

Classement au palmarès 2023 villes et villages où il fait bon vivre

POSITION NATIONALE

Classement général

12 255 / 34 820

COMMUNES DE
500 À 2000 HABITANTS

Classement
5430 / 11 175

POSITION DÉPARTEMENTALE

Classement général

151 / 351

COMMUNES DE
500 À 2000 HABITANTS

Classement
70 / 144

LA POPULATION À LÉDENON

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES:

1675 habitants

Superficie de 19.44km²

Densité de 83 habitants au km²

90.9% de maisons individuelles / 7.9%
d'appartements

88.62% de résidences principales

74.62% de propriétaires

INFORMATION RELATIVE À LA GESTION DES CHATS LIBRES

Nous enregistrons régulièrement en mairie des plaintes de personnes dénonçant les dégâts provoqués par une surpopulation féline, miaulements en période de chaleur, bagarres, nuisances olfactives...

Afin de maîtriser cette population sur notre commune, la mairie va procéder du mardi 2 mai au vendredi 12 mai 2023 à la capture de chats errants dans le village avec l'aide de la SACPA fourrière animale et de la fondation CLARA.

Cette opération a pour but de stabiliser la population féline par le biais de la stérilisation : les services de la SACPA récupèrent l'animal et le confient à un vétérinaire en charge de leur stérilisation ; les animaux sont ensuite relâchés sur leur territoire d'origine.

Préalablement à la mise en place de ces cages, une information à la population (presse locale, site internet de la commune, panneaux d'affichage, panneau d'information) recommandera aux propriétaires de chats de maintenir ceux-ci à l'intérieur de leur domicile les jours retenus pour la capture.

Pour réaliser cette opération, nous avons besoin de l'aide de quelques personnes sur le village qui accepteraient la pose d'une cage à leur domicile par les services de la SACPA pour une durée de 10 jours. Si vous souhaitez nous apporter votre soutien, nous vous demandons de vous faire connaître en mairie et vous remercions par avance pour votre investissement dans cette campagne.

RAPPEL

L'article D 212-63 du Code rural et de la pêche maritime rappelle que « l'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L 212-10 comporte d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal »

PLU: PLAN LOCAL D'URBANISME



Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé le 18 octobre 2022 et est applicable depuis le 23 octobre 2022. Vous pouvez le consulter en mairie (aux heures habituelles d'ouverture) et sur le site ledenon.fr

Sur le site de la commune (ledenon.fr) dans la rubrique urbanisme vous trouverez le lien d'accès actif pendant une année. Après cette période, seul le PLU approuvé sera mis en ligne. Vous pouvez aussi consulter ces éléments sur le Géoportail de l'urbanisme site gouvernemental.

ZOOM SUR L'AFFOUAGE 2023

La campagne affouage 2022/2023 se termine et le bilan est encore de qualité cette année.

24 candidats pour 15 lots. A noter, le réalisme de certains affouagistes, qui au vu du travail à fournir ont restitué leur coupe, merci à eux, cela a permis de la réattribuer dans la semaine suivante. Un lot n'a pu être exploité (pour des circonstances indépendantes de la volonté de l'affouagiste), cette parcelle sera remise pour 2023/2024.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Par délibération n°2022-075 en date du 13 décembre 2022, le conseil municipal a instauré un droit de préemption urbain simple sur le secteur correspondant à l'Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP) Vallanguinon et classée en zone 1AU du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Délibération n°2022-075. Les documents sont également consultables en mairie, aux heures habituelles d'ouverture

Pour cette opération, qui profite autant à la commune pour l'entretien de la forêt qu'aux particuliers qui récoltent du bois par leur travail, les prestations de l'ONF, (gestionnaire de nos forêts communales) sont à la charge de la commune.

- **Coût du marquage des arbres et délimitation des lots: 800 €**
- **Coût d'ouverture d'un chemin d'accès par un prestataire privé: 170 €**



PROJET D'ADRESSAGE

La commune de Lédenon met en application la loi 3DS qui impose aux communes de répertorier toutes les voiries privées et publiques. Cette mise à jour entraîne de fait un changement d'adresse ou de numérotation pour l'ensemble de la commune.

LOI 3DS - BASE D'ADRESSES LOCALES

Depuis 2022, la loi 3DS s'applique à toutes les communes (Ce dossier fait l'objet de nombreux reportages télévisés).

QUEL EST LE BUT ?

- Etre rapidement localisé par les services de secours
- Améliorer les dessertes en courrier, livraison colis, point GPS, mise en place de la fibre.

QUEL EST L'IMPACT ?

Afin de cibler les points à régulariser, l'équipe municipale a confié à La Poste ce travail (coût 6000 €). Un audit a restitué les différents éléments à corriger.

Plusieurs noms d'impasses vont être attribués. Une proposition de deux noms sera présentée aux habitants concernés, le choix se fera à la majorité des choix exprimés. La numérotation de certaines rues va changer.

Pour chaque création, modification, les habitants concernés seront informés. La validation définitive de cet adressage est prévue pour l'été 2023.

Cette démarche obligatoire pour les communes va engendrer des démarches administratives pour les habitants. Dès que la base d'adressage sera validée, vous serez informés afin que vous puissiez communiquer rapidement vos nouvelles coordonnées.

UNE RÉUNION PUBLIQUE EST PRÉVUE LE 21 AVRIL 2023 À 19 HEURES DANS LA SALLE DES FÊTES. NOUS VOUS INVITONS A VENIR Y PARTICIPER. POUR CELA MERCI DE VOUS INSCRIRE PAR MAIL À MAIRIE@LEDENON.FR



ÉLAGAGE ET ENTRETIEN

ELAGAGE EN BORDURE DES VOIES

Dans un but de sécurité publique, les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des véhicules, l'éclairage public et que les branches ne touchent pas les câbles électriques ou téléphoniques.

Rappel : Les haies plantées à moins de 2 mètres ne doivent pas empiéter sur la voie publique ou sur la propriété du voisin. Chaque particulier doit donc tailler les végétaux débordants au-delà de sa clôture et au-dessus de 2 mètres.

ENEDIS VOUS EN DIT PLUS ↓

Enedis peut demander que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département**.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

TRAVAUX



ZOOM SUR LES TRAVAUX DE LA ZONE COMMERÇANTE

AVANCEMENT

Vous n'avez pas pu passer à côté sans constater l'avancée des travaux de la zone commerçante de Létino !

Nous vous confirmons que les travaux avancent à un bon rythme et que l'ouverture des commerces (commerce alimentaire type supérette et un coiffeur) devrait être effective lors du dernier trimestre 2023.

Les élus en charge des travaux suivent ceux-ci de très près, vous pouvez retrouver l'avancement sur la page Facebook de la mairie !

**COUT GLOBAL DES TRAVAUX :
584 000.00€ HT**

LES INTERVENANTS

- LOT 1 TERRASSEMENT
VILLARD SARL
- LOT 2 GROS OEUVRE
SAS BC'CR
- LOT 3 CHARPENTE
SARL ABC
- LOT 4 MENUISERIES EX
MOINE MENUISERIE
- LOT 5 CLOISONS PLAF
ADAM BAT
- LOT 6 MENUISERIES IN
MOINE MENUISERIE
- LOT 7 REVETEMENTS SOLS
SARL MCS CARRELAGE
- LOT 8 SERRURERIE
FAUT LE FER
- LOT 9 PEINTURE
GROUPE BELLEGARDE
- LOT 10 CFO CFA
CAMARGUE ELECTRICITE
- LOT 11 PLOMBERIE CVC
JULLIAN ET CIE
- LOT 12 FACADE
SGBF
- LOT 13 VRD
LAUTIER
- LOT 14 ESPACES VERTS
SAS HYDRAVERT

FINANCEMENT



TRAVAUX



ZOOM SUR LES TRAVAUX COMMUNAUX

Souvent réalisés dans l'ombre, les travaux mis en œuvre par les employés municipaux sous l'égide de Monsieur FERRAZZANO sont essentiels et font évoluer les infrastructures du village ! Merci à eux !



Sécurisation par une barrière de zones régulièrement polluées, ainsi que l'accès au Parc communal.



Débroussaillage du secteur serre plouma et divers secteurs dits sensibles



TRAVAUX

Remise en état de la croix de carrièrassse, vandalisée il y a quelques mois.



Création de jardinières maçonnées dans la rue du réservoir



CIRCUIT de LEDENON



CIRCUIT DE LEDENON

WWW.LEDENON.COM

PROGRAMME 2023

27 ET 28 MAI CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE

3 ET 4 JUIN COUPE DE FRANCE DES CIRCUITS

17 ET 18 JUIN HISTORIC TOUR

**23 ET 24 SEPTEMBRE CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT
LEDENON GT SERIES**

CIRCUIT DE LEDENON - 30210 LEDENON - 04 66 37 11 37 puis choix 9 - info@ledenon.com

GARAGE LT-PERFORMANCE LEDENON



ENTRETIEN
PÉRIODIQUE



FREINAGE ET
SUSPENSION



ADAPTATION
BIO ÉTHANOL



REPROGRAMMATION
MOTEUR SUR BANC



EMBRAYAGE ET
DISTRIBUTION



OPÉRATION DE
CARROSSERIE

04.11.71.57.14

D6086 30210 LEDENON
WWW.LTPERFORMANCE.FR

**35 POINTS DE
CONTROLE OFFERT**

NOS SERVICES

• ENTRETIEN ET MÉCANIQUE :

- Vidange + filtration 89€*
- Remplacement freinage 89€*
- Remplacement bougies 69€*
- Remplacement amortisseurs 139€*
- Remplacement embrayage 390€*
- Remplacement courroie de distribution
+ pompe à eau : 390€*

• REPROGRAMMATION ET BIO ÉTHANOL :

- Reprogrammation moteur + banc de puissance 300€*
- Adaptation bio éthanol E85 flexfuel 400€*

• AUTRES :

- Diagnostic valise 49€*
- Réparation ad blue / fap / egr 200€*
- Passage au banc de puissance 49€*
- Opération de carrosserie sur devis

*Tarif à partir de

04.11.71.57.14

D6086 30210 LEDENON
WWW.LTPERFORMANCE.FR

GARAGE
LT-PERFORMANCE
LEDENON

Ne pas jeter sur la voie publique

Lavault Grégory



PEINTURE & DÉCORATION

Parquet flottant

Sol souple

Papier peint

Plafond tendu

06 21 07 49 60

lavault.peinture@gmail.com



**COMMUNITY ONLINE
AURÉLIE GOUSSET**



**ASSISTANTE INDÉPENDANTE
&
COMMUNITY MANAGER**

**Délégez la gestion de vos réseaux
sociaux & vos tâches administratives.
Gagnez du temps pour votre entreprise !**



SPÉCIALITÉ
BTP &
COLLECTIVITÉS



**Besoin de booster votre entreprise &
valoriser votre communication digitale ?**

**Besoin d'un coup de pouce administratif
ponctuel ou plus régulier ?**

N'hésitez-pas, contactez-moi !



GOUSSET AURÉLIE - COMMUNITY ONLINE

**COMMUNITYONLINE30@GMAIL.COM
COMMUNITYONLINE30.FR**



06 58 67 73 04



**LIBÉREZ-VOUS DE VOTRE
CHARGE ADMINISTRATIVE !**

ASSISTANTE INDÉPENDANTE



- ✓ Suivi de dossiers, rédaction de courriers
- ✓ Relances clients et fournisseurs
- ✓ Devis et commandes
- ✓ Prise de RDV
- ✓ Gestion agenda et boîte mail
- ✓ Saisie de vos données
- ✓ Permanence téléphonique
- ✓ Classement et archivage



COMMUNITY MANAGER



- ✓ Gestion et animation des réseaux sociaux
- ✓ Mise en place de stratégie social média
- ✓ Rédaction WEB
- ✓ Référencement
- ✓ PRINT: Création affiches, visuels, newsletters, bulletin municipal
- ✓ Création d'outils métier
- ✓ Formation aux bonnes pratiques sur les réseaux





RIVAS
PAYSAGES

ADRIEN RIVAS PAYSAGES



06 74 25 38 30



rivas-paysages@hotmail.com



30210 Sernhac

ADRIEN RIVAS PAYSAGES
CRÉONS ENSEMBLE LE
JARDIN DE VOS RÊVES



Entretien parc & jardin



Tonte de gazon



Taille d'arbres d'ombrage et
arbustes



Spécialiste de l'olivier



Abattage d'arbres



Taille de haies



Débroussaillage de garrigues
(Selon article forestier L.31-12 -
R131-14)

Création de jardin

avec spécialisation «jardin méditerranéen».



Système d'irrigation



Pose de gazon synthétique
ou en plaque



Mur en pierre sèche



Plantation d'arbres et
d'arbustes



Création d'allées
gravillonnées



Création de massifs

iad
iad

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

iadfrance.fr



Concrétisons
ensemble
votre projet
immobilier



Laura **BOUDOU**

 **06 82 45 24 77**

 laura.boudou@iadfrance.fr

AVIS DE VALEUR **OFFERT**

Votre conseillère immobilier de proximité

Laura BOUDOU, Mandataire indépendant en immobilier (sans détournement de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Nîmes sous le numéro 753998798, titulaire



04 66 37 19 52

Toutes compositions florales

c.c super u 30320
marguerites

Tel : 04 66 37 19 52

Vente à distance (CB)



fleurs en folie

**58 avenue clément ader
c,c super u 30320
marguerites**

04 66 37 19 52

fleurs.enfolie@orange.fr



ouvert dimanches 4, 11 & 18 décembre de 9h à 12h & 15h à 18h

OUVERT TOUTE L'ANNÉE
DU MARDI AU SAMEDI
9H-12H & 15H-19H
INFOS 04 66 81 17 62



LA BOUTIQUE DE L'OULIVO VOUS PROPOSE :
OLIVES, HUILES, TAPENADES
COSMÉTIQUES, VINS, BIÈRES, CONFITURES,
MIELS & DE NOMBREUX PRODUITS RÉGIONAUX,
DES COFFRETS CADEAUX POUR TOUS LES BUDGETS
OFFRES SPÉCIALES POUR LES COMITÉS D'ENTREPRISE



NIMES MARGUERITES BEZOUCE L'OULIVO D6086 REMOULH

CENTRE ÉDUCATION ROUTIÈRE DE LEDENON

sur le Circuit de Lédénon



- Formation stage accéléré code 2 jours conduite 5 jours Permis B et AAC
- Formation Remorque « B96 » et Permis BE
- Formation professionnelle Permis C et CE

Contact :

04 66 37 15 31

secretariat@cerledenon.fr

MON COMPTE FORMATION

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SUPER U

Marguerittes



58 avenue Clément Ader
30320 MARGUERITTES
Tél: 04 66 75 68 68

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche matin de 8h30 à 12h30



Station service 24h/24h
Lavage automatique 24h/24h



Complice de votre beauté !



<https://maitelestheticienne.fr>
@maite.lestheticienne

À Ledenon



Épilations toutes zones
Massages bien-être
Vaccum therapy
Calluspeeling+



Pose gel ou résine



Vernis semi permanent

Nails art

Maquillage
Rehaussement
Teinture des cils Et
sourcils
Soin visage Bio



Contact

06.12.54.13.47

(appel ou SMS)

Sur Rendez-vous uniquement

RESTAURANT LE BISTROT

Location de
chambres
à partir de
45€ la nuit

du lundi au samedi midi
toute l'année

LE BISTROT - RN 86 SERRE PLOUMA - 30210 LEDENON

06.23.52.58.20  LE BISTROT LEDENON

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES DE LA COMMUNE

ABDALLAH MARI Betty: 07.61.62.80.14

AUGRAS Ewa: 06.12.76.22.47

COLLONGE Mélanie: 07.86.63.32.04

HERMIER Angela: 06 60 44 38 26

POGGIOLI Alexia: 06.15.15.52.87

RICHOUX Aude: 06.11.52.62.35

SABATIER Armelle: 06.18.86.51.91

SEGURA Frédérique: 06.46.36.35.48



ÉCLAIRAGE ET CONSOMMATION ENERGETIQUE COMMUNALE



Depuis 2017, la commune s'est engagée à réduire sa consommation d'électricité dans un but écologique afin de limiter son impact carbone et par la même occasion réduire le coût de la facture énergétique. Pour cela un contrat de performance énergétique a été signé avec la société EIFFAGE en 2016 pour la période 2017/2025.

EIFFAGE s'engage à réduire de 73% la consommation d'électricité pour un coût global de 192 000€ TTC. La commune a fait réaliser une étude d'éclairage public par le cabinet ERIBAT en collaboration avec le SMEG territoire d'énergie afin de prétendre à des subventions pour les futurs travaux.

Le parc d'éclairage public de Lédenon est composé de 303 points lumineux et de 13 armoires de distribution.

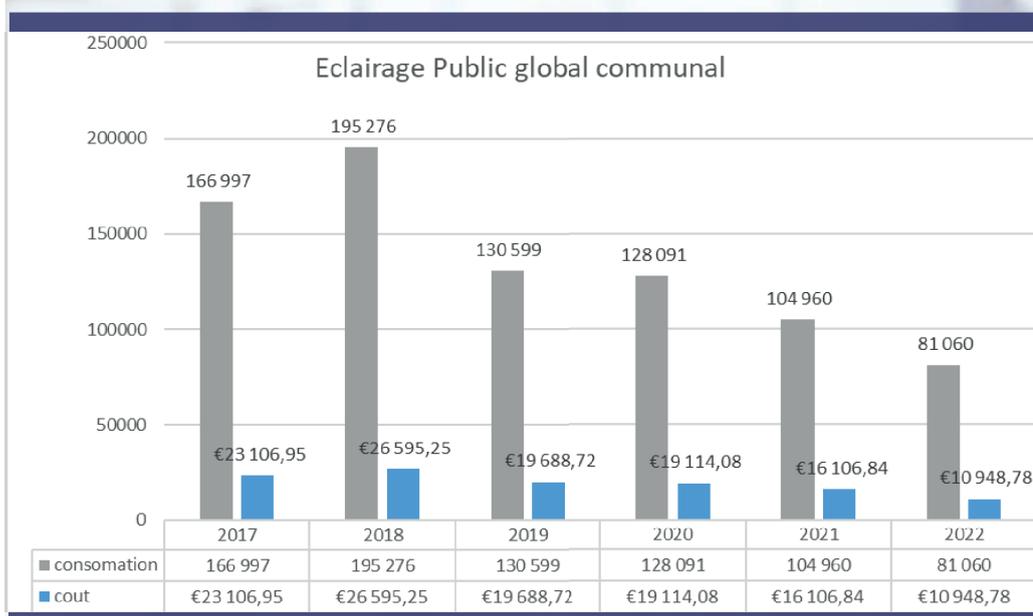
Sur les 303 points lumineux :

- 2% ont une puissance de 250 watts,
- 62% une puissance de 125 watts
- 36 % une puissance de 100 watts



La consommation annuelle avant travaux était d'environ 170 000 kw. Nous pouvons constater qu'en 2022, celle-ci a été divisée par 2 soit : 81 000 kw.

Le coût a également été divisé par 2 grâce à une diminution des consommations et à l'optimisation des contrats de chacune des 13 armoires (puissances réajustées en fonction de nos besoins, et diminuer le coût de l'abonnement).



Au vu de l'augmentation du prix de l'énergie la commune a décidé en 2023 d'anticiper la réalisation des travaux initialement prévus pour les années 2023/2024/2025 afin d'atteindre au plus vite les objectifs de réduction de consommation. En avril 2023, ce programme de rénovation de l'éclairage public sera entièrement terminé.

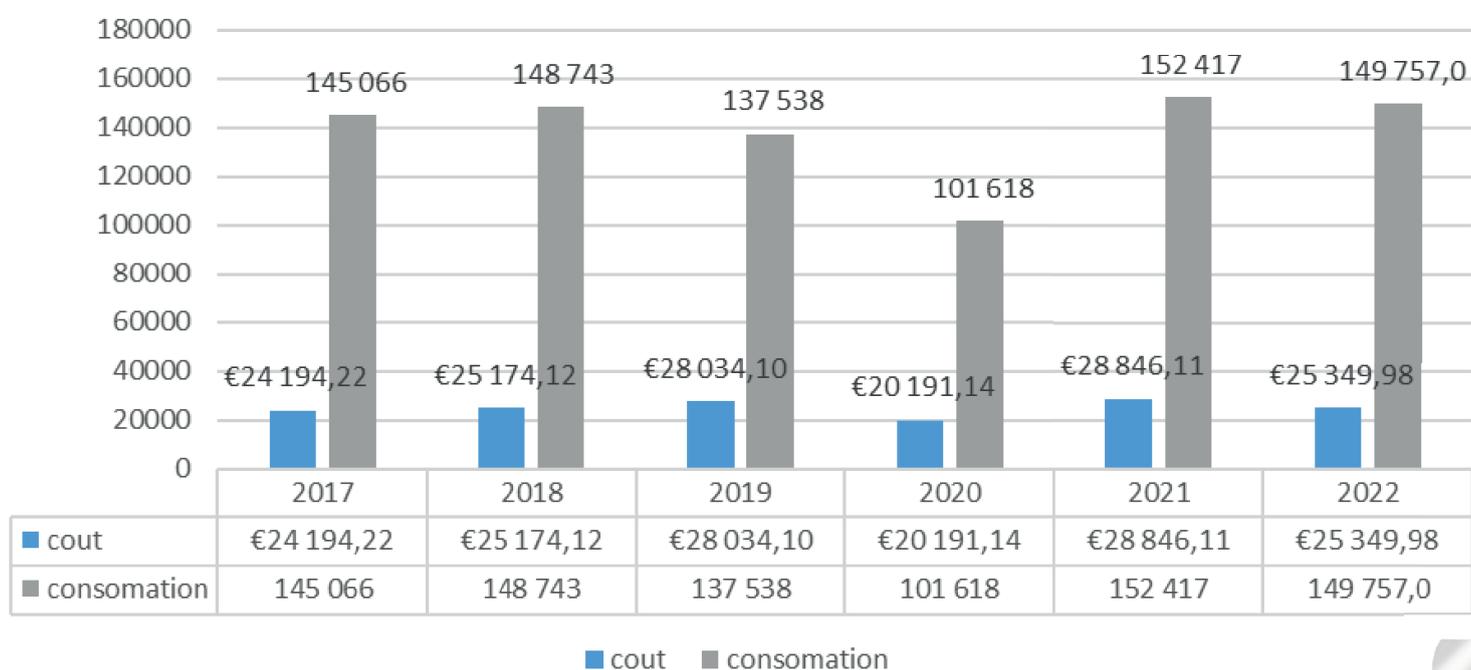
ÉCLAIRAGE ET CONSOMMATION ENERGETIQUE COMMUNALE

Il a semblé logique à la municipalité de limiter également la consommation d'énergie dans ses bâtiments communaux. Pour y parvenir, le remplacement de l'éclairage des cantines par des dalles LEDS a été réalisé cette année par les employés communaux. La mise en place de thermostats sur le chauffage a été faite dans la cantine primaire afin de mieux maîtriser les consommations.

A l'école maternelle, la chaudière à gaz a été remplacée par un système de chauffage électrique réversible. L'économie réalisée s'élève à environ 1500€ par rapport à la facture de gaz, avec la possibilité de climatiser les locaux en période estivale.

Une étude énergétique a été réalisée en 2021 par les services de Nîmes métropole pour l'école primaire et la salle des fêtes. Un appel d'offres hélas infructueux avait été lancé en 2022 pour réaliser les travaux de rénovation et ainsi faire baisser la consommation de ces 2 bâtiments d'environ 70%. Le projet est à nouveau à l'étude en 2023. L'appel d'offres est relancé pour réaliser les travaux à l'été 2023 pour un montant d'environ 250 000 € TTC. La commune peut prétendre à des aides de la région, de Nîmes métropole et de l'état, à hauteur de 80% maximum.

Coût et consommation électrique annuelle des bâtiments communaux



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) créé en 2016 sous l'autorité du Maire, est l'outil opérationnel qui permet de faire face à un événement majeur de sécurité civile. Il s'agit d'un plan de gestion de crise à l'échelle communale qui définit les missions de chacun en cas de crise.

OBJECTIFS:

Mettre en place une organisation réactive et efficace, pour protéger au mieux la population (résidente ou de passage) des risques encourus, naturels ou technologiques. Il est établi en fonction de la taille de la commune. Il prend en compte la mise à l'abri, l'accompagnement et le soutien à la population. Il complète le dispositif Organisation de Réponse de Sécurité Civile (ORSEC).

Le déclenchement du PCS est soit à l'initiative du Maire soit à la demande de l'autorité préfectorale.

QUE DÉFINIT-IL ?

- Les risques majeurs présents sur le territoire communal.
- Les phénomènes climatiques auxquels est exposée la commune.
- Les mesures de sécurité et les conduites à tenir en cas d'événement majeur ou exceptionnel.
- Les enjeux humains (identification des personnes vulnérables, seules, âgées).
- Les enjeux matériels (établissements sensibles).
- Les moyens d'alerter la population.
- Le poste de commandement communal.
- Le lieu de regroupement pour accueillir la population.
- Les moyens humains et matériels à la disposition de la commune.

Le PCS est complété d'un annuaire opérationnel recensant les numéros de téléphone de l'ensemble des acteurs locaux et des services de l'État.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Selon le type d'évènement, dès la diffusion de l'alerte ou des consignes des autorités, il convient d'appliquer quelques mesures simples :

- Evacuer ou se mettre à l'abri.
- Ecouter la radio ou les autorités pour connaître la nature du danger, son évolution et les consignes à suivre.
- Couper le gaz et l'électricité pour éviter le risque d'explosion ou de court-circuit.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école pour ne pas encombrer les voies de circulation, le personnel enseignant s'occupe d'eux. Il est préparé aux situations graves en réalisant le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) de l'école.
- Ne pas téléphoner sauf urgence vitale, pour libérer les lignes téléphoniques indispensables aux services de secours,

OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Le risque incendie est encore bien présent cette année. Notre commune a connu un épisode traumatisant en juin 2022, nous devons tout mettre en œuvre afin de protéger le territoire, les biens et les personnes.

Le débroussaillage est une obligation de l'article L.131-10 du Code forestier.

Vous pouvez retrouver des informations plus précises sur le site ledenon.fr, rubrique Obligations Légales de Débroussaillage

Débroussaillage sur la propriété d'autrui

- Si les distances à respecter pour débroussailler autour de vos constructions ou voies d'accès vous amènent à pénétrer sur la propriété d'autrui : les travaux restent à votre charge. Vous devez informer votre voisin des obligations qui vous incombent, lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain, et lui rappeler qu'à défaut d'autorisation donnée dans un délai d'un mois, ces obligations sont mises à sa charge. Lorsque l'autorisation n'a pas été donnée, vous en informez le maire.
- Si votre voisin doit pénétrer chez vous pour débroussailler : vous ne pouvez pas vous opposer à la réalisation des travaux dès lors qu'il a sollicité votre autorisation par écrit. Si vous ne souhaitez pas qu'il pénètre chez vous, vous pouvez réaliser les travaux vous-même.

Éliminer la brousaille...



Avant débroussaillage



... et élaguer les arbres à 2 mètres de hauteur. Réduire la densité des arbres.



Après débroussaillage

LE CCAS

(CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES)



CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE CCAS !

CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Le CCAS a vocation à venir en aide à toute personne habitant la commune. Il est composé d'un Président et d'un conseil d'administration, chargés de prendre des décisions sur la mise en œuvre d'actions, sur des situations critiques et de voter le budget.

SES AXES PRINCIPAUX :

- Les personnes en grandes difficultés
- Les personnes âgées
- La famille
- La jeunesse



SES OBJECTIFS :

- Etre au plus près de ses administrés pour identifier leurs attentes
- Agir auprès de ceux qui en ont le plus besoin
- Faire le lien entre les administrés et les institutions

Par souci d'élargir sa vision, le CCAS adhère à l'UDCCAS (l'Union Départementale des CCAS). Il peut ainsi, participer à différentes actions visant à une meilleure connaissance des réseaux et des dispositifs pouvant être mobilisés pour ses administrés.

Pour répondre aux axes fixés, le CCAS met en œuvre des actions:

DES AIDES SPECIFIQUES A LA JEUNESSE :

- ↳ Bourse au permis de conduire
- ↳ Bourse pour les étudiant
- ↳ Bourse pour les apprentis.



Une contrepartie de quelques heures de travail compensatoires sera demandée à chaque personne bénéficiaire.

LE CCAS **(CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES)**

DES AIDES CIBLÉES EN CAS DE DIFFICULTÉS DE LA VIE :

- ↳ **Prise en charge financière (toute ou partie) de factures d'électricité, eau, repas de cantine etc...**
- ↳ **En partenariat avec l'Ordre de Malte, proposition d'aide alimentaire**

Toutes ces aides sont versées ou remises sous conditions de ressources.

DES FINANCEMENTS:

- ↳ **Aux FRANCAS et à l'ESCAL pour des séjours "vacances adolescents"**
- ↳ **A l'ESCALE pour la mise à disposition de la navette, pour différents ateliers à destination des séniors**

LE CCAS S'IMPLIQUE ÉGALEMENT DANS:

- ↳ **L'organisation d'un goûter pour les personnes de plus de 68 ans, dans le cadre de la semaine bleue**
- ↳ **L'équipement de télé assistance auprès des personnes âgées ou à mobilité réduite par le biais d'un partenariat avec l'association "BONJOURS groupe Présence 30"**
- ↳ **La donation de colis alimentaires pour les fêtes de fin d'année, en direction de soldats en mission à l'étranger, en lien avec l'association SOUVENIRS FRANCAIS.**

CONTACT

**LE CCAS EST COORDONNÉ
PAR MME MARTINE PONS
2EME ADJOINTE AU MAIRE.**

LA CRECHE INTERCOMMUNALE (LES PITCHOUNETS À BEZOUCE)

La semaine POP à la crèche Les PITCHOUNETS:

Du 20 au 24 mars, la crèche, les Pitchounets située à Bezouze a participé à la Semaine Nationale de la Petite Enfance. Cette année le thème était POP ! EXPLORER L'EXTRAORDINAIRE DANS LE QUOTIDIEN. Les objectifs de cette semaine étaient de mettre à l'honneur le trio enfant-parent-professionnelles, de favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants et de valoriser le travail des professionnelles. Le thème fut très inspirant pour l'équipe : pop art, livres pop up, pop music, exploration sensorielle, pop le dinosaure...

Tout au long de la semaine, la couleur fut à l'honneur avec un dress code pour chaque jour :

Lundi : **bleu**

Mardi : **vert**

Mercredi : **jaune**

Jeudi : **orange**

Vendredi : **multicolore** avec une holi party !



Grâce à ce thème, les Pitchounets ont découvert le POP ART à travers différents ateliers artistiques :

À la manière d'Andy WARHOL : les enfants ont peint à l'encre leur photo et leur doudou,

À la manière de Keith HARING les enfants ont peint leur silhouette

Et à la manière de KUSAMA ils ont pu coller des gommettes rondes sur des objets du quotidien.



LA CRECHE INTERCOMMUNALE (LES PITCHOUNETS À BEZOUCE)

Pour conclure cette semaine explosive, nous avons proposé des ateliers parents-enfants-professionnelles : atelier mini monde des dinosaures, sable magique, exploration sensorielle (boîtes sensorielles, bouteilles sensorielles, pop it, et un espace histoire où une professionnelle propose de lire des histoires de Pop le dinosaure, et des histoires à l'aide du kamishibai (Technique de contage d'origine japonaise basée sur des images défilant dans un petit théâtre en bois).

Lors de cette fin d'après-midi, les parents ont pu également découvrir les chefs-d'œuvre de leurs enfants en déambulant dans le jardin. Ce moment a permis aux parents de partager avec leur enfant un moment de jeu et de discuter avec les professionnelles.

Pour finir cette semaine POP, les enfants sont repartis en mangeant du POP CORN.



La crèche intercommunale « Les Pitchounets » est située sur la commune de BEZOUCE.

Sont admis en priorité les enfants âgés de 8 semaines à 6 ans dont les parents sont domiciliés sur les communes de BEZOUCE, CABRIERES ou LEDENON en fonction des places disponibles

AGENDA DE LA COMMUNE



LES RENDEZ-VOUS DE 2023

10 AVRIL 2023	CHASSE AUX OEUFS
19 AVRIL 2023	RÉUNION DES ASSOCIATIONS
1ER MAI 2023	DISTRIBUTION DU MUGUET
8 MAI 2023	CÉRÉMONIE OFFICIELLE
3 JUIN 2023	GARRIGUE PROPRE
21 JUIN 2023	SOIRÉE FÊTE DE LA MUSIQUE
8 JUILLET 2023	CONCOURS D'ABRIVADO
13 JUILLET 2023	FÊTE NATIONALE
5 AOÛT 2023	SOIRÉE FOOD-TRUCK
24 AU 27 AOÛT 2023	FÊTE VOTIVE DU VILLAGE
9 SEPTEMBRE 2023	SOIRÉE FESTIVE
17 SEPTEMBRE 2023	JOURNÉE DU PATRIMOINE
	GRANDE FÊTE MÉDIÉVALE
	CHASSE AUX TRÉSORS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

ÉTAT CIVIL



BIENVENUE ...

FREIWALD Lina

ADRIEN Arman

MARTY Noé



JOYEUX 80 ANS

MARTINEZ Arturo

MONTFAJON Jaqueline

FRICON Jean-Pierre



CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

La commune adresse ses plus sincères condoléances à toutes les familles Lédennonnaises endeuillées par la perte d'un proche.

A titre d'information, n'apparaissent dans le bulletin que les familles ayant donné leur accord de parution.

LES CONTACTS UTILES



LA MAIRIE

Lundi : 9h-12H / 14h-18h
Mardi, Mercredi & Jeudi: 9h-12h
Vendredi: 9h-12h / 14H-18h
Tel. : 04 30 06 53 40
Adresse mail : mairie@ledenon.fr
Site internet : www.ledenon.fr

ÉCOLES

Primaire La Fontaine : 04 30 06 53 47
Maternelle l'Orangerie : 04 30 06 53 46

ORDURES MENAGERES

04 66 02 54 54 (Nîmes Métropole)
Déchets ménagers : Lundi - Jeudi
Emballages Recyclables : Mercredi

ORANGE

Demandes commerciales 1014
Dysfonctionnement services Internet 3900
Dysfonctionnement ligne téléphonique 1013
Assistance technique mobile 3970 ou 700
depuis votre mobile
Site internet www.orange.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Pour rendez-vous ou visite à domicile :
04 66 02 80 33

LA POSTE

Tél. : 07 64 43 01 36
Lundi - Vendredi: 7h20 - 12h30
Samedi: 7h50 à 12h

ERDF / GAZ

ERDF Dépannage : 09 69 32 18 57
www.erdf.fr
GAZ Urgence : 08 00 47 33 33

EAU DE NIMES

Urgence dépannage : 04 30 62 10 09

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mairie de Nîmes 3ème mercredi du mois
sans rendez-vous 04 66 76 72 97
Mairie d'Uzès Permanences 1er et 3ème
mercredi du mois de 9 h à 11 h 30

GENDARMERIE

Brigade de Marguerittes : 04 66 75 39 40

SERVICES DE SECOURS

POMPIERS :18
POLICE SECOURS:17
SAMU: 15